

## Rencontres professionnelles

### Informations aux personnes en situation de handicap ou d'invalidité :

- L'Aceisp est signataire de la Charte régionale H+ : pour plus d'informations sur le Charte H+, cliquer ici : [Information H+](#)
- Une personne référente spécialisée sur les questions liées au handicap est mobilisable
- Les locaux de l'Aceisp sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



### Prérequis

- Être accompagné par un Référent (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Service d'accompagnement vers l'emploi, Structure d'insertion par l'activité économique, Service local de solidarité)
- Maîtriser suffisamment la langue française pour participer aux échanges
- Pouvoir se déplacer pour la/les visites d'entreprise ou d'organisme de formation
- Être disponible sur les horaires

### Modalités et délais d'accès

- Inscription en ligne par son conseiller référent qui est informé des programmations semestrielles
- Convocation par mail envoyée dès confirmation du déroulement de l'action ou appel
- Confirmation de participation par le participant
- Rappel par mail ou téléphone (à la personne et à son conseiller référent) 4 à 5 jours avant l'action
- Groupe de 15 personnes maximum, liste d'attente au-delà
- Possibilité de participer à plusieurs Rencontres dans l'année, sans limite

### Objectifs généraux

- 
- Rencontrer des entreprises et des professionnels de la formation et de l'emploi reconnus pour leur expertise sur un secteur d'activité
  - Approfondir ses connaissances du secteur d'activité et connaître la diversité des métiers proposés

- Connaître l'évolution du secteur, ses tendances en termes de recrutement, de profils recherchés, de qualifications attendues, de missions proposées
- Développer son réseau professionnel
- Valider ou invalider un projet, Vérifier et préciser son orientation, recueillir des conseils pour poursuivre

## Objectif opérationnel

- A l'issue de la session, la personne est capable de présenter son projet ainsi que les étapes à mettre en place

## Méthodes utilisées



- Confrontation directe avec les professionnels des entreprises et organismes de formation du territoire, sur les secteurs ciblés
- Intervention des professionnels en centre ou visite sur site d'entreprise ou de formation
- Interactions entre intervenants, participants et formateur
- Le formateur anime l'action, favorise les échanges, clarifie les informations

## Contenu pédagogique

- **Accueil :**
  - Présentation par le formateur de la structure, de l'action, de l'organisation, du planning
  - Tour de table de présentation des participants et de leurs objectifs
- **Intervention des professionnels :**
  - Les entreprises présentent :
    - le secteur d'activité, leur entreprise, les métiers et postes de travail, l'évolution du secteur, les procédures de recrutement et les profils recherchés
  - Les organismes de formation présentent :
    - leur organisme, leur adaptation aux évolutions des métiers, les différentes formations qualifiantes liées au secteur, les procédures d'accès et d'inscription aux formations, les dates

Temps d'échanges sous forme de questions réponses, clarifications après chaque intervention de professionnel

- **Bilans** (voir la rubrique Modalités d'évaluation)
  - Bilan Collectif et Individuel (Fiche participant) de la journée
  - Rédaction par le formateur et transmission de bilans individuels (conseils, suites à donner, atouts et freins repérés) aux référents

## Moyens pédagogiques

- Salle de formation dédiée, connexion internet, vidéo projecteur  
Utilisation de ressources en ligne, sites et logiciels spécifiques

## Modalités d'évaluation

- Bilan Collectif sous forme de tour de table en fin d'action
- Bilan individuel : Fiche Bilan et Questionnaire de satisfaction remplis par chaque participant
- Bilan individuel rédigé par le formateur et transmis au référent

## Modalités de mise en œuvre

- Dates de l'action : calendrier établi par semestre, de février à juillet puis de septembre à décembre. 8 Modules sur le TAG
- Durée : 21h en moyenne (six demi-journées) pour les modules, 7 heures (deux demi-journées) pour les Flashs
- Rythme : Horaire 9h-12h30 / 13h30-17h. Obligations de présence et d'assiduité (horaires susceptibles d'être changés en fonction du lieu d'accueil)
- Lieux d'accueil : selon les Salles disponibles - locaux de l'ACEISP, sur site Entreprise ou Organisme de formation

## Contact

- Catherine EYCHENNE – catherine.eychenne@aceisp.org
  - 04 76 96 48 27 / 06 59 93 02 56

## Financement

- Gratuit pour les participants
- Action financée par le Conseil Départemental et Grenoble Alpes Métropole

## Evaluation de la formation

- Taux de satisfaction des participants : 88%
- Résultats obtenus :  
A 3 mois : 42% des personnes sont en emploi ou ont été en emploi / 12,5% continues  
l'exploration du secteur présenté / 12,5% s'orientent sur un autre secteur / 33% n'ont pas communiqué leur situation

Date de mise à jour de la fiche : 1<sup>er</sup> juin 2021

■ création d'activités économiques

**aceisp**

formation et projet professionnel ■

■ création d'activités économiques

**aceisp**

formation et projet professionnel ■